



# ENGRAIS GAZON DESHERBANT ANTIMOUSSE MASSO

AMM 2040080

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date de création : 30/07/2003

N° de fiche : 434

Révisée le : 30/07/2003

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Fournisseur :

**COMERCIAL QUÍMICA MASSÓ, S.A.**  
Viladomat, 321, 5º - 08029 BARCELONA  
Tel. 93 495 25 00 – Fax 93 495 25 02  
Nº APPEL D'URGENCE :00 34 495 25 00  
E-mail : masso@cqm.es  
Apdo. Correos 35217 - 08080 BARCELONA

Identification du produit : **ENGRAIS GAZON DESHERBANT ANTIMOUSSE MASSO**

Usage : destruction des mousses et désherbage dans gazons de graminées à la dose de 30g/m<sup>2</sup>

Mention : emploi autorisé dans les jardins

### 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### Caractéristiques chimiques :

Mélange de 50% (m/m) de sulfate de fer heptahydraté  $\text{FeSO}_4(\text{H}_2\text{O})_7$ , de 30% de sépiolite, de sulfate d'ammonium  $(\text{NH}_4)_2\text{SO}_4$ , d'urée  $\text{CH}_4\text{N}_2\text{O}$ , 0,7% de 2,4-D (sel d'amine) et de 0,1% de Dicamba

#### Composants dangereux pour la santé :

CAS N°	Dénominations	Symbole	Phrases de risque	Conseils de prudence
7782-63-0	Sulfate de fer heptahydraté > 49%	Xn	R22 - R41 - R52	
1918-00-9	Dicamba < 0,5%	Xi	R36	S2 - S13 - S20/21 - S37
2008-39-1	2,4 D (sel de diméthylamine) < 0,8%	Xn	R20 - R22 R36 - R38	S2 - S13 - S20/21 - S23 - S36/37 - S46 - S51
57-13-6	Urée	-	-	-
63800-37-3	Sépiolite	-	-	-
7783-20-2	Sulfate d'ammonium	-	-	-
7778-18-9	Sulfate de calcium < 0,1%			Voir rubrique 8



# ENGRAIS GAZON DESHERBANT ANTIMOUSSE MASSO

AMM 2040080

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Xi = IRRITANT

**Irritant pour les yeux (R36)**

**Dangereux pour les organismes aquatiques (R52)**

#### **Symptômes d'intoxication :**

Irritation de l'appareil respiratoire, irritation de la peau, irritation des yeux et action corrosive due à l'acidité, nausée.

En cas d'ingestion massive, hémorragie gastrique, constipation ou diarrhée, désordre du système circulatoire avec des pulsations irrégulières, rapides, faibles, une sévère hypotension et une respiration irrégulière.

### 4. PREMIERS SECOURS

- **Inhalation (poussières) :** Evacuer à l'air libre.  
Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.  
Consulter un médecin après toute exposition importante.

- **Contact avec la peau :** Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Laver immédiatement à grande eau et avec beaucoup de savon pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

- **Contact avec les yeux :** Bien rincer abondamment à grande eau au moins 15 minutes et consulter un spécialiste.

- **Ingestion :** Rincer la bouche.

Boire 2 à 4 verres d'eau ou de lait. Appeler immédiatement un médecin.

- **Avis aux médecins :** En cas d'ingestion, il faut procéder à un lavage gastrique en utilisant de la deferoxamine sous surveillance médicale qualifiée. Pas d'antidote connu. Traitement symptomatique. Contrôler la circulation. Toutefois, les vomissements peuvent provoquer des lésions pulmonaires liées à la présence de Dicamba et d'urée. Prendre contact avec le centre antipoison le plus proche avant toute intervention.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- **Moyens d'extinction recommandés :** produit non combustible. Utiliser le moyen le plus approprié pour éteindre le feu environnant. Utiliser eau, poudre sèche, mousse.

- **Moyens d'extinction contre-indiqués :** aucun.



# ENGRAIS GAZON DESHERBANT ANTIMOUSSE MASSO

AMM 2040080

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

- **Vapeurs dangereuses en cas d'incendie** : oxydes de soufre, tridymite, ammoniacque et fumées toxiques de NO<sub>x</sub> et SO<sub>x</sub>, acide chlorhydrique.

- **Autres informations** : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Pas de risque d'explosion.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser un équipement de protection individuel. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas contaminer l'eau. Neutraliser avec du calcaire ou du bicarbonate de soude. Balayer et enlever à la pelle. Placer dans un container pour élimination selon la législation en vigueur. Eviter toute formation de poussière.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- **Manipulation** : Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

- **Mesures de protection contre l'incendie et l'explosion** : NA.

- **Stockage** : Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit sec et à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des bases fortes, eau et substances oxydées.

- **Matériaux d'emballage** : polyéthylène, papier, carton.

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Valeurs limites relatives à l'environnement de travail pour les composants dangereux pour la santé :**

CAS N°	Dénominations	Valeur limite d'exposition de l'Union Européenne	Valeur limite de moyenne d'exposition
7782-63-0	Sulfate de fer ferreux heptahydraté	1 mg (Fe) / m <sup>3</sup>	1 mg (Fe) / m <sup>3</sup>
2008-39-1	2,4 D (sel de diméthylamine)	ND	ND
1918-00-9	Dicamba	ND	ND
57-13-6	Urée	ND	ND
7783-20-2	Sulfate d'ammonium	Pas de limite connue	

- **Poussières** : Valeur limite de moyenne d'exposition = 10 mg/m<sup>3</sup> en poussières totales.

- **Mesures individuelles de protection en utilisation normale** :

- **Respiration** : masque respiratoire avec filtre à particules (Norme CE EN 149)

- **Yeux** : lunettes de protection (Norme CE EN 166)



# ENGRAIS GAZON DESHERBANT ANTIMOUSSE MASSO

AMM 2040080

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

- Mains : gants de protection
- Autres : combinaison de protection.

### - **Hygiène industrielle** :

Utiliser un local bien ventilé de manière à conserver une concentration en poussières inférieures à la limite admissible. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- **Aspect** : granulés beige
- **Etat physique** : solide
- **Odeur** : sans
- **Changement d'état** :  
Point de fusion : 64°C pour le sulfate de fer ferreux,  
85-87°C pour le 2,4 D, 96-108°C pour le Dicamba,  
280°C pour le sulfate d'ammonium,  
133°C pour l'urée  
Point d'ébullition : 400°C pour le sulfate de fer ferreux,  
130°C pour le 2,4 D  
> 200°C pour le Dicamba
- **Point éclair** : 143°C pour le Dicamba
- **Inflammabilité** : non inflammable
- **Température d'auto-allumage** : donnée non disponible
- **Auto-inflammabilité** : non auto-inflammable
- **Propriétés comburantes** : ND
- **Dangers d'explosion** : ND
- **Limites d'explosivité inférieure et supérieure** : non applicable
- **Pression de vapeur** : 1,23 mPa à 20°C pour le Dicamba
- **Masse volumique à 20°C** : 0,77 g/cm<sup>3</sup>
- **Masse volumique apparente** : 770 kg/m<sup>3</sup>
- **Solubilité dans l'eau** : 400 g/l pour le sulfate de fer ferreux
- **Valeur du pH de la préparation en solution aqueuse** : 4,89
- **Coefficient de partage n-octanol/eau** : non applicable
- **Viscosité** : non applicable.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

- **Conditions à éviter** : stable à température ambiante dans un emballage étanche. Le sulfate de fer ferreux est oxydé lentement à l'air, la vitesse d'oxydation augmentant en milieu alcalin et à la lumière. Au contact de l'eau, le sulfate d'ammonium dégage des gaz toxiques.

- **Matières à éviter** : les bases, l'acétate de plomb, les sels d'argent, les carbonates, les sels d'or, le borate de soude, les oxydants forts et les alcalis, le cuivre.

- **Produits dangereux de décomposition** : oxydes de soufre, trydimite, ammoniacque et fumées toxiques de NO<sub>x</sub> et SO<sub>x</sub>.



# ENGRAIS GAZON DESHERBANT ANTIMOUSSE MASSO

AMM 2040080

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë :**

DL50 orale/rat = 1520 mg/kg pour le sulfate de fer ferreux (3000 mg/kg pour la spécialité par extrapolation), 2840 mg/kg pour le sulfate d'ammonium (>7000 mg/kg pour la spécialité par extrapolation), 375 mg/kg pour le 2,4D (53000 mg/kg pour la spécialité par extrapolation), 2629 mg/kg pour le Dicamba (> 2500000 mg/kg pour la spécialité par extrapolation).

**Effets d'irritation primaire :** Irritant pour les voies respiratoires, les yeux et la peau en cas de contact prolongé.

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Effets écotoxiques :** le produit est toxique pour les organismes aquatiques.

CL 50 48h Daphnia Magna : 14µg/l pour le sulfate d'ammonium (35µg/l pour la spécialité par extrapolation), 6-9 mg/l pour le sulfate de fer ferreux (15-22,5 mg/l pour la spécialité par extrapolation)

CE 50 crustacés Crangonyx Pseudogracilis : 95 mg/l

En cas d'apport massif accidentel au sol, risque lié à l'augmentation de la salinité. Dans l'eau, risque de pollution passagère pouvant occasionner une baisse de la teneur en oxygène dissous.

**Autres informations :** Eviter le dégagement accidentel dans l'environnement.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

**Produit non contaminé :** peut être utilisé sans reconditionnement.

**Produit contaminé :** Traitement dans un centre spécialisé en se conformant à la réglementation en vigueur.

**Emballages contaminés :** Ne pas réutiliser les emballages vides. Les emballages vides peuvent être évacués vers une décharge contrôlée. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés, doivent être éliminés de la même façon que le produit. Mettre en décharge de classe 1.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Se conformer à la réglementation en vigueur.

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage conformément aux directives de l'Union Européenne

**Contient :** Sulfate de fer + 2,4D + DICAMBA

**Symbole :** Xi - Irritant

**COMERCIAL QUIMICA MASSO, S.A.**

SUCCURSALE FRANCE

14, rue Gorge de Loup 69009 LYON

Tél. : 04 78 64 04 72 – Fax : 04 78 83 07 29

E-mail : [info@massogarden.com](mailto:info@massogarden.com)

[http:// www.massogarden.com](http://www.massogarden.com)



# ENGRAIS GAZON DESHERBANT ANTIMOUSSE MASSO

AMM 2040080

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### Phrases de risque :

R36 – Irritant pour les yeux  
R52 – Nocif pour les organismes aquatiques.

### Phrases de sécurité :

S22 - Ne pas respirer les poussières  
S25 - Eviter le contact avec les yeux  
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Réglementation nationale.

Produit soumis à homologation.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

La présente fiche de données de sécurité a été établie par la société COMERCIAL QUIMICA MASSO SA sur la base de ses connaissances actuelles (fiches de données de sécurité des matières actives établie par les fabricants et autres données bibliographiques).

Les informations décrivent les aspects de sécurité du produit. Elles n'ont pas pour objet de garantir des propriétés spécifiques.

Il est de la responsabilité de nos clients d'observer les réglementations en vigueur.

**Ce document s'applique en l'état, conforme aux spécifications et se limite à l'usage mentionné. Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de création ou de révision. Ils sont donnés de bonne foi.**

Département Qualité  
Signé: Rosana Marín

REVISÉE	MOTIF DE LA MODIFICATION ET DES SECTIONS AFFECTÉES	DATE



# ENGRAIS GAZON DESHERBANT ANTIMOUSSE MASSO

AMM 2040080

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE